

# Lutte contre la précarité alimentaire : de quoi parle-t-on ?

1. L'INSÉCURITÉ OU LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION	2
2. LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : DÉFINITION ET HISTORIQUE	5
3. QUELLES ÉVOLUTIONS DU SYSTÈME D'AIDE ALIMENTAIRE ?	6
Des enjeux de coordination et d'équité face à un système qui peine à s'organiser	6
Quelle place pour « l'accompagnement » ?	7
Quelle gouvernance de la lutte contre la précarité alimentaire ?	8



# 1. L'insécurité ou la précarité alimentaire : éléments de définition

Il s'agit de « l'impossibilité ou la peur de ne pas avoir accès à tout moment à une alimentation suffisante, saine et nutritive »<sup>1</sup>. Les personnes en insécurité alimentaire font donc face à des carences nutritionnelles et jouissent de peu d'autonomie dans leur manière de s'alimenter, ce qui affecte de manière significative leur état de santé physique et psychique.

## FIGURE 1. ÉCHELLE DE MESURE FIES (FAO)

Insécurité alimentaire fondée sur l'échelle de mesure FIES : qu'est-ce que cela signifie ?



Selon l'étude ABENA, **12% des adultes** en population générale vivaient dans des ménages se trouvant dans une situation d'insécurité alimentaire. Selon le baromètre IPSOS-Secours Populaire, en 2018, **1 français sur 5** n'arrive pas à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer 3 repas par jour (21% de la population). S'il n'y a pas systématiquement de corrélation entre faibles revenus et insécurité alimentaire, le résultat empire majoritairement pour les personnes avec un faible niveau de revenu : **la moitié des personnes avec un revenu mensuel net du foyer inférieur à 1200 euros** n'arrive pas à manger 3 repas sains par jour.

### ORS Île-de-France, (2013).

#### Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Etude Abena 2011-2012 et évolutions depuis 2004-2005, (184 pages).

[https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude\\_1569/Rapport\\_Abena\\_2011\\_2012\\_1\\_.pdf](https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/Etude_1569/Rapport_Abena_2011_2012_1_.pdf)

Sur la base d'une enquête menée en 2011-2012 – actualisant l'enquête de 2005-2006 - **l'Observatoire de santé IDF analyse les impacts des pratiques alimentaires sur la santé des usagers de l'aide alimentaire dans 6 territoires urbains** (Paris, Marseille, Grand-Dijon, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine). Le public ciblé est fortement touché par différentes pathologies liées à une mauvaise nutrition : obésité très forte chez les femmes, hypertension artérielle, diabète, etc. Dans cette perspective, quand bien même l'enquête souligne une baisse du taux d'anémie depuis 2005, le recours à l'aide alimentaire des usagers reste pour beaucoup orienté vers les produits non périssables, au détriment des légumes et produits frais. Ainsi, ce public est décrit comme « en situation d'insécurité alimentaire », autrement dit en insuffisance et dans l'impossibilité de mettre en place une alimentation diversifiée. Parmi les nombreux éléments de typologie fournis, il ressort que ces usagers sont peu diplômés – 43,9% d'entre eux n'ont aucun diplôme contre 26,8% de la population générale – et en situation fragile sur le marché du travail – 41,4% d'entre eux sont au chômage contre 9,3% en population générale. Ils cumulent des difficultés économiques, de logement, alimentaires mais aussi d'accès aux soins. Enfin, si les usagers sont plutôt satisfaits des structures d'aide et de la diversité des produits proposés, ils déplorent une absence de continuité d'ouverture des structures, souhaitant par ailleurs plus s'impliquer en leur sein.



<sup>1</sup> FAO (Food and Agriculture Organization)

**DARMON, N. (2020).**

**Nutrition, santé et pauvreté, CIVAM, (4 pages).**



<https://drapps-occitanie.fr/wp-content/uploads/2020/07/2020-Fiche-Nutrition-precarite-sant%C3%A9-CIVAM.pdf>

A l'aide d'une modélisation, Nicole Darmon démontre que **les choix alimentaires sont contraints par les budgets des ménages et ne relèvent pas que d'une question d'éducation et de responsabilité personnelle.** Avec un programme économétrique prenant en compte le prix moyen des aliments, leur composition nutritionnelle et les besoins nutritionnels d'une personne adulte, l'article démontre qu'**en dessous du seuil de 3,85 euros** par jour, il est impossible de garantir une alimentation adéquate d'un point de vue nutritionnel.

De fait, la hiérarchie des prix fait que les individus avec des petits budgets vont avoir tendance à privilégier les aliments qui fournissent le plus de calories, ne pouvant pas être gaspillés et ne demandant que peu de préparation. Il faut prendre en compte les contraintes liées au transport et stockage des denrées, au manque de temps, ou à l'absence de matériel adéquat. Ainsi, **l'article appelle à garantir des plats industriels à la fois pratiques, abordables et nutritifs, permettant de lutter contre les inégalités sociales et de genre.**

L'article met la focale sur les **inégalités sociales de santé**, qui se révèlent via la nutrition. Par exemple, la relation linéaire forte entre niveau de revenu et niveau d'obésité, induit des pathologies de santé comme le diabète, l'hypertension artérielle, etc.).

**CSA Research, (2018).**

**Etude nationale auprès des personnes accueillies par les associations et CCAS partenaires de la FFBA. Etude n°1800795 des Banques Alimentaires, (53 pages).**

<https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2019-05/Extrait%20etude%20CSA.pdf>

En s'appuyant sur un large échantillon de bénéficiaires, **l'étude de CSA Research formule une série de constats chiffrés pertinents pour appréhender le profil et le comportement des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire national** (en 2016).

Avec une moyenne d'âge de 47 ans, **les femmes sont majoritaires** chez les personnes interrogées (69%). Par ailleurs, si les **familles monoparentales** représentent 8% de la population nationale, ces dernières représentent 33% des bénéficiaires de l'échantillon. Dans la même perspective, **les personnes isolées** représentent 32% des bénéficiaires.

Fait notable : l'étude met en avant **une proportion élevée de personnes avec un logement stable (84%)**, induisant une forte stabilité résidentielle de l'échantillon (contrairement à l'idée répandue que l'aide alimentaire est prioritairement destinée aux personnes à la rue).

Par ailleurs, l'étude met en avant des **situations socio-économiques défavorables**. Seulement 12% des bénéficiaires ont fait des études supérieures et 17% ont un emploi – dont seulement 31% d'entre eux à temps plein. Ces chiffres s'expliquent par le fort taux de chômage de l'échantillon (30%) mais aussi par la part croissante prise par les personnes retraitées et handicapées.

Parmi les bénéficiaires, **41% estiment ne pas être en bonne santé.**

Enfin, l'étude nous renseigne sur les fréquences de recours à l'aide alimentaires : 52% des bénéficiaires y ont recours depuis plus d'un an et 50% plus d'une fois par semaine. Depuis 2014, la demande en fruits et légumes est par ailleurs en très forte augmentation.



**Au-delà de sa fonction nourricière et vitale,** le rapport d'ATD Quart Monde (2014) rapporte **que l'alimentation joue un rôle social fort**, qui impacte l'identité individuelle et la position dans l'échiquier social d'un individu.



### ATD Quart Monde, (2014).

## Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité (182 pages).

[https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-03/Annexe\\_ATD\\_rapport\\_SeNourrir.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-03/Annexe_ATD_rapport_SeNourrir.pdf)

Par la prise en compte de la parole des publics démunis, **l'étude ATD Quart Monde valorise l'expertise de la population en situation de pauvreté - celle-ci étant trop souvent invisibilisée - afin de se départir d'une vision exclusivement centrée sur les enjeux énergétiques et nutritionnels.** En effet, au-delà de sa fonction nourricière et vitale, l'alimentation joue un rôle social fort, qui impacte l'identité individuelle et la position dans l'échiquier social d'un individu.

L'étude détaille le comportement alimentaire des personnes, prenant en compte les séquences d'approvisionnement, de préparation, de consommation des repas, de gestion des restes, etc. Plus encore, il faut appréhender le comportement alimentaire de l'individu comme le résultat de préférences individuelles, d'héritage culturel et social, mais aussi comme des pratiques tributaires d'un certain niveau socio-économique et de l'offre disponible dans l'environnement proche.

Avec une attention soutenue accordée au ressenti des personnes, l'étude insiste sur les effets directs de l'aide alimentaire sur la dignité et l'estime de soi des personnes en situation de vulnérabilité alimentaire, désormais dépendantes et pouvant développer un sentiment de culpabilité. Par ailleurs, en plus de mettre en avant les barrières financières et matérielles auxquelles sont confrontées les personnes en grande précarité, l'étude pointe du doigt d'autres barrières liées à l'offre autour de soi ainsi que celles d'accès à une alimentation équilibrée, celles-ci ayant in fine des incidences négatives sur la santé des individus. Dans un dernier temps, pour répondre aux dysfonctionnements identifiés, les auteurs enjoignent à sensibiliser, donner des moyens de s'informer et aller dans le sens de l'autonomie de la personne. **L'aide alimentaire doit à leurs yeux s'inscrire dans une démarche durable plutôt que dans l'urgence, l'objectif étant d'associer les personnes concernées et de prendre en compte leurs choix dans une perspective d'inclusion sociale.**

## 2. La lutte contre la précarité alimentaire : définition et historique

La lutte contre la précarité alimentaire a pour objectif de répondre à ces enjeux d'insécurité et de précarité alimentaire. Depuis la loi dite « EGalim » du 30 octobre 2018, la lutte contre la précarité alimentaire est définie par l'article L. 266-1<sup>2</sup> du Code de l'action sociale et des familles. Son objectif est de « favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. »

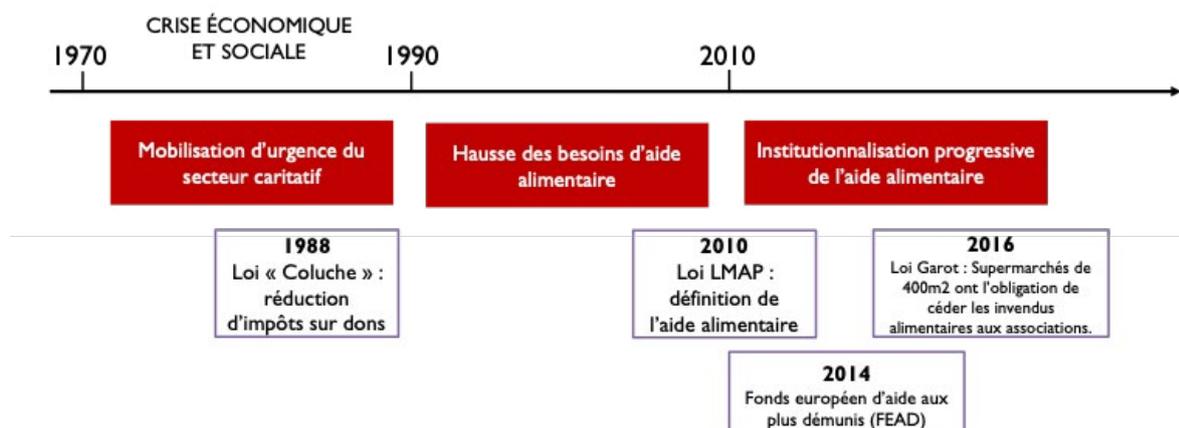
**Les acteurs mobilisés** pour l'atteinte de cet objectif sont multiples :

- Les associations
- Les centres communaux et intercommunaux d'action sociale
- L'Etat, les collectivités territoriales
- Les acteurs économiques
- Les personnes concernées par ces enjeux de précarité alimentaire

**Le secteur caritatif en Europe** se développe en période d'après-guerre à travers de grandes associations telles que le Secours populaire ou la Croix Rouge (ex: l'appel de l'après guerre de l'Abbé Pierre à l'hiver 1954 face à la situation des sans-abris). Dès 1957 avec le Traité de Rome, l'Europe s'intéresse à l'alimentation des européens (création de la PAC). Dans les années 80 avec les effets de la crise économique apparaît la notion de Quart monde et d'exclusion au sein des pays développés. En 1984 naît le premier Plan Précarité Pauvreté et en 1987 le PEAD (programme européen d'aide aux démunis), avec un volet alimentaire. En 1987 la « loi Coluche » accorde des réductions d'impôts aux donateurs. En 1994, le premier Plan national d'accès à l'alimentation est promu en France.

**L'aide alimentaire**, initialement mobilisée dans l'urgence par le secteur caritatif (1970-1980), est progressivement devenue indispensable et figure parmi l'une des principales réponses à la lutte contre la précarité alimentaire en France. Elle consiste à **fournir des denrées** et à **proposer un accompagnement** à des personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Elle est financée à la fois par des contributions privées (dons des distributeurs, dons des producteurs agricoles et des industries agro-alimentaires, dons des particuliers aux associations...), et par des contributions publiques de niveau européen (FEAD et aujourd'hui FSE+), les subventions de l'Etat et des collectivités territoriales - sans oublier la défiscalisation des dons financiers et des dons de denrées.

### AIDE ALIMENTAIRE : D'UNE ACTION CARITATIVE D'URGENCE A UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ALIMENTAIRE



<sup>2</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000037550332>

### 3. Quelles évolutions du système d'aide alimentaire ?

#### Des enjeux de coordination et d'équité face à un système qui peine à s'organiser

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales met en évidence en 2019 **les dysfonctionnements du FEAD**, principal fournisseur de denrées en France via des appels d'offres européens : baisse progressive des dons de denrées, mauvaise qualité des produits, etc. D'autre part, ce type d'approvisionnement centralisé ne permet pas de **penser un système alimentaire résilient** (ex : produits locaux et de saison), ni d'assurer une quantité suffisante sur l'ensemble du territoire. Le rapport pointe **un réel besoin de coordination au niveau local et d'équité entre les territoires**.

**NB** : Depuis la crise sanitaire, il convient de souligner que la baisse prévue du FEAD n'est plus d'actualité: le FEAD a décidé d'augmenter la quantité de denrées destinées à la France.

Face aux limites de l'aide alimentaire, le rapport de l'IGAS appelle au **développement d'une politique systémique de lutte contre la précarité alimentaire**. Ainsi, des actions autres que des distributions et des dons peuvent être pensées : jardins collectifs, ateliers cuisine, chantiers d'insertion, autoproduction, achats groupés, aides monétaires fléchées - et s'inscrire dans un objectif d'accompagnement global des personnes.

**Le Morvan F., Wanecq T., (2019).**

**La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique. Rapport de l'Inspection générale des affaires sociales, IGAS, (142 pages).**

[Le rapport : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-069R-P.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2019-069R-P.pdf)

[Le résumé : http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Resume-D-2019-069.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Resume-D-2019-069.pdf)

Avec comme **objectifs centraux de formuler des recommandations permettant de simplifier l'intervention des fonds européens et de déployer une politique favorisant l'achat local et les circuits courts, ce rapport de l'IGAS fait un état des lieux fourni du financement de l'aide alimentaire**. Ces dix dernières années, **le public de l'aide alimentaire a presque été multiplié par deux** et, en 2018, 335.000 tonnes de nourriture ont été distribuées par le dispositif français, qui repose sur 200.000 bénévoles associatifs. Un quart des denrées distribuées sont financées par le FEAD, et l'Etat apporte un soutien budgétaire de 27 millions d'euros en 2018. Mais malgré la forte prévisibilité des aides FEAD, la rapport pointe du doigt **une absence de coordination entre les différentes sources de financement** et déplore la non-intégration à la stratégie globale d'actions diverses reliées à la lutte contre la précarité.

Le rapport pointe le rôle majeur des centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CC(I)AS) qui financent entre 200M€ et 260M€ par an d'aide alimentaire et permettent une gestion directe d'épiceries et restaurants à caractère social, l'attribution d'aides financières ou en nature aux associations, ainsi que la distribution d'aides en espèces ou de bons alimentaires aux personnes en difficulté.

Quant aux dons des entreprises et des particuliers (estimation à 360 millions par an), bien qu'encouragés par des avantages fiscaux et accrus depuis la loi Garot, les associations constatent **une baisse de la qualité des produits collectés**. Par ailleurs, le rapport souligne une **mauvaise répartition de l'aide alimentaire entre les départements** au regard des taux de pauvreté, et appelle à mieux orienter les financements de l'Etat pour compenser ces inégalités territoriales. Enfin, l'IGAS pointe du doigt le besoin ressenti par les acteurs de l'aide alimentaire de se coordonner, notamment à travers l'action des CCAS, tout en respectant l'autonomie des acteurs. Ainsi, **en plus de formuler des recommandations destinées à remédier aux dysfonctionnements du FEAD, l'IGAS enjoint les pouvoirs publics à adopter une politique systémique de l'aide alimentaire**, en soutenant notamment financièrement des initiatives de coordination et de coopération, les initiatives de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), etc.



## Quelle place pour « l'accompagnement » ?

De nombreux acteurs défendent l'idée que l'aide alimentaire n'est pas une fin mais un moyen : elle permet de « capter » un public en difficulté qui ne se tourne pas vers les circuits sociaux classiques, elle répond à un besoin primaire mais aussi à la nécessité d'être en groupe, d'échanger, de discuter ou d'améliorer sa santé. Actuellement la quantité de ressources bénévoles nécessaires pour récolter, trier et distribuer des denrées à date courte se fait parfois au détriment d'un accompagnement de qualité ou du « lien social », a fortiori depuis la crise sanitaire où le respect des gestes barrières diminue la convivialité.

**Brunet F., Alberghini A., Lehmann J., (2016).**

**Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre. FORS-Recherche sociale, (155 pages).**

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_final\\_dgcs\\_vf\\_201611.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_dgcs_vf_201611.pdf)

A partir d'un échantillon de 123 structures d'aide alimentaire dans le périmètre d'Ile de France, **l'étude réalisée par FORS-Recherche sociale met en lumière la diversité des organisations et des postures dans un paysage « en mutation »**. Ce constat est illustré par une absence de standards dans les pratiques de distribution. Dans cette perspective d'univers « foisonnant » sont distinguées tout au long de l'étude **trois types de structures** :

- les micro-associations locales avec comme activité structurante l'aide alimentaire,
- les associations généralistes où l'aide alimentaire s'inscrit dans une palette diversifiée d'actions,
- les associations spécialisées dans un autre champ spécifique, pratiquant l'aide alimentaire en complément.

En parallèle, les auteurs accordent une attention soutenue à la **posture des différents acteurs**, et insistent sur la notion « d'accompagnement » et sur sa difficile mise en place – difficulté à répondre aux besoins des usagers, ces derniers ne les formulant que trop peu.

En effet, à côté de la notion d'accompagner largement diffusée dans le monde de l'action sociale se développe le concept d'« accompagnement par l'alimentation » qui rompt avec une simple fonction de distribution en adoptant une approche globale de la personne sans la juger. Enfin, l'étude fournit une typologie détaillée des 123 structures. Pour un tiers du panel, l'aide alimentaire est une « activité parmi d'autres », 82% des structures comptent les Banques alimentaires dans leurs sources d'approvisionnement, et un tiers d'entre elles disposent d'un budget de moins de 30 000 euros annuels. Par ailleurs, 40% des structures n'ont aucun salarié et l'activité de 60% d'entre elles repose sur moins de 30 bénévoles.

*In fine*, les auteurs **préconisent de mener un travail approfondi sur l'offre d'aide alimentaire encore insuffisamment identifiée, ainsi que la mise en œuvre de mesures afin de développer les différentes dimensions de l'accompagnement autour de l'aide alimentaire.**



### Labo de l'ESS, (2020).

#### Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité - Étude-action agriculture & alimentation durables.

[https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-03/Annexe\\_LaboESS\\_Etude\\_PrecAlim\\_2020.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2021-03/Annexe_LaboESS_Etude_PrecAlim_2020.pdf)

En abordant les enjeux de précarité alimentaire à travers le prisme de l'universalité d'accès à une alimentation de qualité, **le Labo de l'ESS propose un diagnostic élargi de la précarité alimentaire sur 9 territoires, étayé d'une trentaine d'initiatives favorisant l'accès à une alimentation de qualité.**

Définie comme une « situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri », la précarité alimentaire met en avant des enjeux d'accessibilité économique mais aussi des enjeux moins classiques d'accessibilité pratique – contraintes d'offres, de lieu et d'emploi du temps – d'accessibilité sociale et culturelle et d'accessibilité citoyenne, qui portent avec eux des **sentiments d'exclusion et de stigmatisation**. En effet, les personnes aidées font souvent face à des comportements prescripteurs et intrusifs, et une transition d'aide alimentaire vers un véritable « accompagnement à l'alimentation » semble nécessaire. Le rapport propose de dépasser la notion d'aide alimentaire pour aller vers des aides monétaires permettant d'accéder à une alimentation de qualité à bas coût plutôt que le développement d'un circuit « parallèle » de gestion des invendus.

Dans cette perspective, ce rapport collectif propose **quatre axes principaux d'action en faveur d'une alimentation de qualité pour tous** : une transition alimentaire durable et juste donnant une autonomie et une prise sur son alimentation, des modèles d'action innovants, un renouvellement des politiques menées par les services publics locaux et enfin la mise en place d'une gouvernance pluri-niveaux s'adaptant aux caractéristiques locales des territoires.



## Quelle gouvernance de la lutte contre la précarité alimentaire ?

S'il n'y a aujourd'hui pas de gouvernance définie à l'échelle nationale, la lutte contre la précarité alimentaire mobilise des acteurs très divers à l'échelle locale (associations caritatives, communes, départements, DDARS, DRIHL, DDCS, etc.). A cette gestion multi-partenariale et dissymétrique s'ajoutent les nombreuses politiques publiques en cours, peu concertées (Stratégie Pauvreté, programmes européens, programme national de l'alimentation (PNA), etc.). Face à ces constats (Rapport IGAS, 2019), il semble difficile de proposer aux personnes un service leur permettant de subvenir à leurs besoins alimentaires de façon optimale.

Cette question de la gouvernance est cependant en pleine évolution depuis la crise sanitaire, avec un rôle fort délégué au niveau local et aux bassins de vie via les PAT, un rôle d'organisateur confié à l'Etat au niveau départemental et enfin un niveau régional qui s'organise autour des CRALIM - Comités régionaux de l'Alimentation (plutôt liés aux politiques de l'agriculture ou de la restauration collective) et des et des groupes de travail n°5 de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, dédiés à la lutte contre la précarité alimentaire.



### ANSA, (2019). Alim'Activ.

**Agir contre la précarité alimentaire par la coordination territoriale. Diagnostic de l'aide alimentaire et des coordinations sur un territoire de l'Île-de-France, (47 pages).**

[https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-02/Ansa\\_Alim%27Activ\\_Diagnostic\\_1901.pdf](https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2019-02/Ansa_Alim%27Activ_Diagnostic_1901.pdf)

En collaboration avec la DRIAAF Île-de-France et l'ARS Île-de-France, **l'ANSA réalise un diagnostic de l'aide alimentaire et des coordinations existantes sur trois établissements publics territoriaux (EPT) d'Île de France, présentant des taux de pauvreté disparates** (Paris Ouest la Défense, Boucle Nord de Seine, Plaine Commune). Après une focale sur la diversité des profils recourant à l'aide alimentaire, le rapport décrit **un secteur de l'aide alimentaire largement porté par le secteur associatif, proposant principalement des colis, paniers et repas chauds**. Encore peu nombreuses, les épiceries solidaires se développent de plus en plus, et souhaitent cibler un public mixte. En parallèle, l'intervention des CCAS reste majoritairement financière.

Par ailleurs, l'étude fait un focus sur le rôle – effectif et potentiel - joué par les acteurs et services de santé dans la lutte contre la précarité alimentaire. A ce jour, si une mauvaise alimentation est susceptible de poser des problèmes de santé non négligeables, la thématique reste annexe pour les acteurs de la santé, qui se contentent très souvent d'orienter de manière informelle les patients vers des structures d'aide alimentaire. Ce manque est renforcé par l'absence d'acteurs associatifs alimentaires dans l'élaboration des contrats locaux de santé (CLS).

Le rapport **pointe différents freins à l'accès à l'aide alimentaire** : le manque d'informations - à la fois du côté des professionnels et des particuliers- une faible lisibilité des critères d'accès, des périodes d'ouverture discontinues (période estivale), une offre de proximité insuffisante mais aussi un sentiment de stigmatisation ressentie par les individus (augmentation des taux de non-recours). Beaucoup de bénéficiaires déplorent consommer des produits qu'ils n'ont pas choisis, souvent fournis en trop faible quantité ou périmés, quand bien même ils se sentent peu légitimes à formuler des critiques. Force est de constater que les acteurs de l'aide alimentaire sont contraints par des moyens humains et matériels limités.

Enfin, les auteurs insistent sur le rôle clef des CCAS qui, en plus de d'apporter un soutien financier et matériel à l'aide alimentaire, sont susceptibles d'impulser une coordination territoriale de l'aide alimentaire. Pour l'instant, seulement 3 des 9 CCAS des territoires étudiés indiquent jouer ce rôle de coordination.

## 4. Autres ressources

La plateforme PrecaAlim rassemble des ressources scientifiques et de littérature grise, en français, sur la précarité alimentaire : [www.supagro.fr/PrecaAlim](http://www.supagro.fr/PrecaAlim)

Les ressources et études sur le sujet de l'accès à l'alimentation pour les personnes en situation de précarité sont nombreuses. Nous vous recommandons, en plus des rapports synthétisés ci-dessus :

- Paturel, Soulard, Vontrou, Diagnostiquer la précarité alimentaire à une échelle locale, [So What, Octobre 2019](#)
- Lérés, [L'alimentation des personnes en précarité : de l'assignation à l'émancipation, recherche-action](#), 2019
- Résolis et France urbaine, [Les Villes face aux défis de la précarité alimentaire](#), 2020
- Fabrique Territoires Santé, [Dossier ressources Alimentation et Territoires](#) : comment garantir localement une alimentation de qualité et accessible à tous ?, 2018